



PUBLIC

- Titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi.

PRÉREQUIS

- Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi en cours de validité.

SANCTION VISÉE

- Une attestation de suivi de la formation à la mobilité.

Accès aux personnes handicapées

- Oui (sous réserve des prérequis) veuillez nous contacter

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

DURÉE

- 14 heures.

HORAIRES

- 9h à 13h et de 14h à 17h

Lieu de formation :

- 7 Boulevard Michael Faraday - 77700 SERRIS

TARIF

- 300 €

Modalités et délais d'accès :

- Formation en présentiel :**
- Lieu de formation : Lieu : 7 Boulevard Michael Faraday, 77700 SERRIS.
- Vérification des prérequis:** avant signature du contrat.
- Vérification des connaissances :** par un questionnaire de positionnement (pré-formation).

- Délai d'accès à la formation :**
Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du(ou des) stagiaire(s), la formation est mise en place dans un délai moyen de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de formation.
*La date de début de formation sera envisagée en fonction de vos besoins, disponibilités, préférences et contraintes.

PROGRAMME DE LA FORMATION MOBILITÉ TAXI 77

OBJECTIFS

- ◆ Depuis l'arrêté du 11 août 2017, les conducteurs de Taxi présentant une Carte Professionnelle en cours de validité, et souhaitant exercer dans un autre département doivent effectuer cette formation
- ◆ Le rappel des notions essentielles sera suivi d'une actualisation des connaissances
- ◆ Être capable d'appliquer la réglementation locale relative à l'exploitation taxis et d'identifier les principaux lieux et axes routiers du département choisi.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ◆ Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...
- ◆ Salles de cours équipées de moyens multimédias et numériques,
- ◆ Véhicule homologués doubles commandes muni équipements spéciaux prévus par l'article R3121-1 du Code des Transports
- ◆ Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

- ◆ L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par journée et contresignée par le formateur.
- ◆ Cas pratiques, mise en situation, test de fin de formation
- ◆ A l'issue du stage de formation à la mobilité, une attestation de suivi de la formation à la mobilité, signée et datée par le représentant légal du centre de formation

Qualité de l'organisme de formation

- Organisme agréé par la préfecture (TAXI N°23775) et certifié Qualiopi pour les actions de formation

Contact

- Mail : contact@kformation.fr
- Tel : +33(0)1 80 91 44 82





PROGRAMME DE LA FORMATION MOBILITÉ

« TAXI 77 »

N° MODULE	MODULE	DUREE
Jour : 01	CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	07 H

- Déterminer la géographie physique du département
- Localiser les communes de prise en charge
- Identifier les principaux axes routiers du département
- Localiser des sites économiques et répartition de l'activité humaine
- Localiser des établissements à vocation sociale, médicale, scolaire, culturelle, militaire, sportive ou autre
- Localiser de sites administratifs du département
- Localisation des communes, des sites, des curiosités ou évènement touristique les plus connus
- Établir des itinéraires entre les lieux de départ et d'arrivée déterminés

N° MODULE	MODULE	DUREE
Jour : 02	REGLEMENTATION LOCALE	07 H

- Identifier et comprendre l'articulation entre la réglementation nationale & locale
- Identifier et comprendre le régime des autorisations de stationnement
- Identifier et comprendre les activités complémentaires ouvertes aux taxis
- Identifier et comprendre la convention CPAM du département
- Identifier et comprendre les règles applicables en matière de tarification locale
- Déterminer la tarification des courses de taxi conformément au tarif réglementaire en vigueur



LISTE DES MOYENS ET SUPPORTS MISES À DISPOSITION DES STAGIAIRES

En salle de formation

- Des tables
- Des chaises
- Ordinateurs
- Rétroprojecteur
- Paperboard
- Un tableau
- Fournitures diverses
- Wifi

PIÈCES À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

1. Bulletin d'inscription ci-joint Copie d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité recto-verso
Pour les étrangers, titre de séjour avec autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail
2. Copie de la carte professionnelle
3. Une photo d'identité
4. 30% d'acompte sur le montant total de la formation

